



Festival Autobrocante – Lohéac

Samedi 6 et dimanche 7 octobre

R5 Alpine Gr. 2

En 2018, la FCRA célèbre les 40 ans de la victoire de la Catégorie Groupe 2 au Rallye de Monte Carlo de la Renault 5 Alpine. La Fédération invite les passionnés à Lohéac pour célébrer cet anniversaire à travers un grand rassemblement, animé par de nombreuses activités.

Bien que d'une puissance modeste, la Renault 5 Alpine Groupe 2 va de 1978 à 1980 dominer sa catégorie et obtenir d'excellents résultats lors des épreuves du Championnat du monde des rallyes.

En 1978 : celle que l'on appelait familièrement « *la planche à roulettes* » au bord des spéciales, se classera 2^{ème} du Rallye de Monte Carlo, avec Jean Ragnotti - Jean-Marc Andrié, et 1^{ère} de la Catégorie Groupe 2. Guy Fréquelin - Jacques Delaval quant à eux, occuperont la 3^{ème} place sur le podium.

En 1980, la Renault 5 Alpine sera Championne de France des rallyes avec Jean Ragnotti - Jean-Marc Andrié.

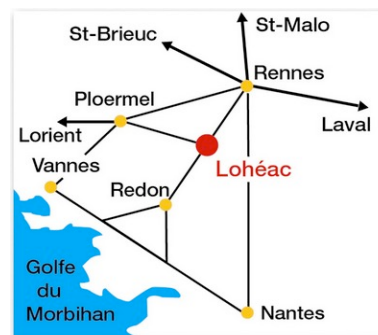
Dates : 6 et 7 octobre 2018

Lieu : Manoir de l'Automobile
Route de Lieuron
35 550 Lohéac

Accès au Public :

Samedi 6 et dimanche 7 octobre : ouvert de 9h00 à 19h00

L'accès est gratuit pour les enfants **de moins de 10 ans**



L'engagement d'un véhicule donne droit à :

- **L'accès au Festival Autobrocante (2 jours)**
- **Un café d'accueil le samedi et le dimanche matin de 8h30 à 10h**
- **Un cocktail dans le musée le samedi soir**
- **Des séances de dédicaces**
- **Des séances de roulage (environ 20 mn samedi et 20 mn dimanche)**
- **Une parade finale dimanche**
- **Un sac goodies**

Règlement des frais d'engagement :

100% de la somme versée en Euros uniquement à **l'ordre de la FCRA**, dès l'engagement du véhicule. Le débit sera effectif à partir de mi-septembre

Date limite d'inscription

Le 16 septembre 2018 : Les inscriptions seront acceptées dans la limite de 50 places. Pour des raisons d'organisation et de sécurité, si le nombre d'inscrits atteint le nombre maximum requis de véhicules, l'organisateur se réserve le droit de clôturer sans préavis les inscriptions de participation.

Facilités sur place :

Hébergement : Aucune prise en charge par l'organisation.

Remorques : Un parking gratuit est mis à disposition.



Festival Autobrocante – Lohéac

Samedi 6 et dimanche 7 octobre

R5 Alpine Gr. 2

Véhicules invités :

Renault 5 Alpine Gr. 2 dans la limite de 50 véhicules et autres modèles **Renault 5** Alpine, dans la limite des places restantes. Priorité sera également donnée aux Collectionneurs membres d'un Club adhérent à la Fédération des Clubs Renault et Alpine. L'organisation se réserve le droit de refuser tout véhicule non conforme à l'esprit de la manifestation.

Les véhicules exposés ne pourront quitter le parc qu'en fin de journée.



Festival Autobrocante – Lohéac

Samedi 6 et dimanche 7 octobre

R5 Alpine Gr. 2

BULLETIN D'INSCRIPTION

Renault 5 Alpine Groupe 2, les 40 ans d'une Championne (Réservé prioritairement à la R5 Alpine Gr. 2)

Bulletin d'inscription à retourner avant le **16 septembre 2018**

Nom : Prénom :
Adresse postale :
Code postal : Ville :
Pays : Club d'appartenance :
Téléphone : E-Mail :

Véhicule (sont invités : Les Renault 5 Alpine Gr. 2 dans la limite de 50 voitures.
Autres modèles Renault 5 Alpine, dans la limite des places restantes).

Modèle, version : Année :
Immatriculation : Remorque : oui non
Joindre une photo récente.
Participera au roulage oui non
Sera présent : samedi dimanche
Renseignements complémentaires (historique, anecdotes, palmarès, propriétaires, ...)
.....

Conducteur : **1 x 20 Euros = 20 €**
Nombre d'accompagnateurs * : x **15 Euros =€**
Nombre d'enfants (- 10 ans) : x = Gratuit

***Attention : un maximum de 3 accompagnateurs sera accepté par véhicule engagé.**

TOTAL : Euros

Documents à adresser à : Agence NOVABOX - FCRA
4 rue Poinsot
75014 PARIS

Joindre impérativement : - **Une photo récente de votre véhicule**
- Chèque à l'ordre de la FCRA
- Document « Règlement et conditions générales » **signé**

Un courrier de confirmation vous sera transmis courant septembre.

Date : Signature : (précédée de la mention « lu et approuvé »)



Festival Autobrocante – Lohéac

Samedi 6 et dimanche 7 octobre

R5 Alpine Gr. 2

Règlement et conditions générales

1 – Véhicules d'assistance, tracteurs et remorques

Un parking dédié aux remorques sera mis à disposition des participants près du site. Chaque participant doit prendre ses dispositions pour assurer de façon autonome le transfert de son véhicule depuis ce parking jusqu'à la zone d'exposition des véhicules. Aucune dérogation ne sera possible.

2 – Mise en conformité

Tout participant s'engage à mettre le véhicule concerné en conformité avec la législation en vigueur et engage sa seule responsabilité en cas de non respect de celle-ci. Il s'engage à respecter strictement le règlement ainsi que l'ensemble des termes de ce contrat.

3 – Droit à l'image

Tout participant consent à être photographié, filmé par l'organisateur, l'agence organisatrice, ou toute autre société ou individu autorisé par l'organisateur pendant la journée dans le cadre de la promotion. Il consent également à l'exploitation de son image et de sa voix par l'organisateur ou par toutes personnes autorisées par ce dernier, sur tous types de supports. Il reconnaît que ni lui ni aucune autre personne ne peut prétendre recevoir une rémunération d'aucune sorte en contrepartie de la présente autorisation.

4- Dégradation

Toute dégradation de l'infrastructure du site engage la seule responsabilité de chaque participant. Il reconnaît avoir pris connaissance des conditions de participation et s'engage au strict respect de celles-ci.

L'inscrit renonce de façon irrévocable pour lui-même, ses ayants droits et toute personne physique ou morale à tout recours de quelque nature que ce soit contre l'organisateur, ses assureurs ou ses partenaires pour tout dommage matériel ou corporel que ses accompagnateurs ou lui-même pourraient causer ou subir à des tiers lors de cette opération.

5 – Conditions de participation au « Roulage »

Mettre le véhicule inscrit en conformité avec la législation en vigueur à la date de cette opération. S'assurer du bon état de fonctionnement et de l'équipement du véhicule inscrit.

Etre en possession de tous les documents administratifs obligatoires du véhicule inscrit (carte grise, assurance,...). Vérifier que la police d'assurance couvre ce type d'activité.

Chaque participant reconnaît son inscription à titre personnel en parfaite connaissance des risques liés à la conduite sur circuit. Il reconnaît avoir pris connaissance des conditions de participation et s'engage au strict respect de celles-ci.

Casque obligatoire. 2 personnes maximum dans la voiture (accompagnateur obligatoirement âgé de + 18 ans).



Festival Autobrocante – Lohéac

Samedi 6 et dimanche 7 octobre

R5 Alpine Gr. 2

6 – Traitement de vos données personnelles

Chaque participant est informé que les informations collectées via le bulletin d'inscription sont collectées par FCRA et sont nécessaires à cette dernière pour la mise en place de l'événement AUTOBROCANTE de LOHEAC (35) du 6 au 7 octobre 2018.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée, chaque participant dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations le concernant ainsi que d'un droit d'opposition au traitement des dites informations. Ce droit peut être exercé auprès de : FCRA – Agence Novabox – 4, rue Poinsot 75014 PARIS - federation@fcra.fr

Dans le cadre de la loi RGPD, entrée en vigueur le 25 mai 2018, les données collectées dans le cadre de l'organisation de l'événement AUTOBROCANTE de LOHEAC (35), seront conservées jusqu'au 31 décembre 2018 afin de communiquer sur le programme de l'événement et ses spécificités et également le cas échéant les photos de l'événement post-opération. Passé ce délai, les données à caractères personnelles seront supprimées.

La charte de confidentialité sur les données à caractères personnelles FCRA est consultable sur demande par mail à federation@fcra.fr.

Date : Signature :

(précédée de la mention « lu et approuvé »)